

Projet ayant bénéficié d'une aide financière dans le cadre de la loi cantonale sur l'appui au développement économique (LADE) ou de la loi fédérale sur la politique régionale (LPR) au titre de la valorisation des potentiels économiques régionaux.

<b>Nom du projet</b>		Consolidation des activités de l'Association des Cliniques et des écoles privées internationales de la Riviera Vaudoise (ACEIRV) pour l'année 2025 et étude d'impact économique	
<b>Axe de la politique d'appui au développement économique (PADE)</b>		Création de structures d'organisation plus efficaces	
<b>Porteur de projet</b>		Association des Cliniques et des écoles privées internationales de la Riviera Vaudoise (ACEIRV)	
<b>Résumé du projet et principaux résultats attendus</b>		Ce projet permet le renforcement de la filière et une meilleure connaissance de son impact économique, tant direct, au niveau des emplois générés, des retombées fiscales, ou des dépenses locales des établissements et de leurs clients, qu'indirect, au travers de la notoriété de ses acteurs, qui se reporte naturellement sur la région. Le cluster Ecoles & Cliniques est identifié comme un enjeu dans la stratégie régionale de développement économique tout comme dans la stratégie touristique, dans laquelle les patients en clinique et les étudiants sont reconnus comme l'un des principaux flux touristiques de la région et contribuent significativement à la stratégie de développement de l'activité touristique 4 saisons.	
<b>Coût total du projet : CHF 36'200.- / Montant de l'aide financière : CHF 10'000.-</b>			
<b>Région concernée</b>	<b>Base légale</b>	<b>Type d'aide financière</b>	<b>Type de projet</b>
PROMOVE	<input checked="" type="checkbox"/> LADE <input type="checkbox"/> LPR <input type="checkbox"/> LPR - concept régions de montagne	<input checked="" type="checkbox"/> Aide à fonds perdu <input type="checkbox"/> Prêt	<input checked="" type="checkbox"/> Etude <input type="checkbox"/> Mesure organisationnelle <input type="checkbox"/> Manifestation <input type="checkbox"/> Infrastructure

*Les priorités définies par les organismes régionaux dans le cadre de la LADE et de la LPR varient d'une région à l'autre du canton et sont déterminantes pour savoir si un projet peut bénéficier d'un soutien financier.*